

**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE**

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE D'ENSEIGNEMENT

**RECHERCHE ET METHODOLOGIE
EN ACCUEIL ET EDUCATION DU JEUNE ENFANT -
NIVEAU 2**

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE TYPE COURT

DOMAINE : SCIENCES DE L'EDUCATION ET ENSEIGNEMENT

**CODE : 985411U36D1
CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 903
DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX**

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du
sur avis conforme du Conseil général**

**RECHERCHE ET METHODOLOGIE
EN ACCUEIL ET EDUCATION DU JEUNE ENFANT -
NIVEAU 2
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT**

1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Cette unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ de proposer, sous l'angle des dimensions identitaires, psychopédagogiques, soignantes et psychosociales de la famille, des interventions d'accueil et d'éducation du jeune enfant argumentées sur base d'une analyse rigoureuse ;
- ◆ de mener et d'évaluer des projets dans le cadre de l'accueil et de l'éducation du jeune enfant selon une méthodologie et sur base d'outils ;
- ◆ de favoriser le développement et l'épanouissement de l'enfant au travers de son activité libre et des contextes d'actions variées et ajustées ses compétences motrices et à ses possibilités d'expression, dans un cadre de sécurité matérielle et affective ;
- ◆ de construire une recherche sur base d'une hypothèse en choisissant un mode de recueil de données.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

En « Recherche et méthodologie en accueil et éducation du jeune enfant niveau 1 »,

à partir d'un contexte de milieu d'accueil amené par l'étudiant ou par les chargés de cours, en se référant aux différents champs d'activité de l'accueillant du jeune enfant et en situant son action dans une équipe pluridisciplinaire,

- ◆ décrire une situation interpellante en différenciant faits observés, émotions et opinions ;
- ◆ analyser la situation dans une perspective d'approche holistique et d'« Educare », de la relier au projet d'accueil et de formuler une question de départ ;
- ◆ identifier des sources de documentation scientifique en lien avec l'analyse ;

- ◆ effectuer une synthèse mettant en évidence les données probantes issues de la recherche, en utilisant un système de référencement des sources ;
- ◆ proposer une hypothèse fondée sur l'analyse et sur la synthèse issue de l'exploration de sources de documentation scientifique sur la question ;
- ◆ proposer et de justifier un projet comprenant des interventions en lien avec l'hypothèse et en cohérence avec le projet d'accueil.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'unité d'enseignement : « Recherche et méthodologie en accueil et éducation du jeune enfant 1 », code 985405U36D1, classée au niveau de l'enseignement supérieur de type court.

3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

*en s'exprimant de manière claire et structurée,
à partir d'une situation professionnelle,*

- ◆ d'analyser une intervention d'accueil et d'éducation du jeune enfant sur base d'une méthodologie et d'outils, en se référant aux différents champs d'activités, aux compétences attendues dans différents contextes professionnels et au projet d'accueil ;
- ◆ de justifier une proposition d'intervention au regard de modèles conceptuels relevant des dimensions identitaires, psychopédagogiques, psychosociales de la famille et soignantes de l'accueil et de l'éducation du jeune enfant ;
- ◆ de concevoir, de réaliser et d'évaluer, sur base de la mise en œuvre d'une méthodologie, un projet dans le cadre de l'accueil et de l'éducation du jeune enfant ;
- ◆ de proposer et de justifier un cadre sécurisé et sécurisant et une méthodologie d'activités favorisant la découverte, l'autonomie, la créativité, l'expression, l'épanouissement et la socialisation dans la perspective du développement global de l'enfant et de sa construction identitaire ;
- ◆ de poser une hypothèse de recherche dont l'analyse évaluera la pertinence et de proposer un mode de recueil de données adapté.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ **niveau de précision** : la clarté, la concision, la rigueur au niveau de la terminologie, des concepts et des techniques/principes/modèles,
- ◆ **niveau de cohérence** : la capacité à établir avec pertinence une majorité de liens logiques pour former un ensemble organisé,
- ◆ **niveau d'intégration** : la capacité à s'approprier des notions, concepts, techniques et démarches en les intégrant dans son analyse, son argumentation, sa pratique ou la recherche de solutions,
- ◆ **niveau d'autonomie** : la capacité de faire preuve d'initiatives démontrant une réflexion personnelle basée sur une exploitation des ressources et des idées en interdépendance avec son environnement.

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable :

4.1 Méthodologie de l'analyse de l'accueil et éducation du jeune enfant

à partir d'interventions d'accueil et d'éducation du jeune enfant rencontrées en stage ou proposées par le chargé de cours,

- ◆ d'analyser ces interventions par un regard croisé des dimensions identitaires, psychopédagogiques, psychosociales de la famille et soignantes sur la base d'une méthodologie et d'outils dans le respect d'un juste équilibre entre sécurité et développement ;
- ◆ d'établir des liens entre ces interventions avec des modèles et apports conceptuels liés à ces dimensions ;
- ◆ de se référer aux différents champs d'activités, aux compétences attendues dans différents contextes professionnels et au projet d'accueil afin de clarifier le cadre et les limites des interventions ;
- ◆ de construire des propositions de nouvelles interventions et des pratiques de collaboration avec les familles qui tiennent compte de l'analyse, des différents champs d'activités, des compétences attendues dans différents contextes professionnels, du projet d'accueil ainsi que de la réalité socio-culturelle des enfants accueillis et de leur famille (besoins, demandes, ressources et environnement) et d'en évaluer la pertinence ;
- ◆ d'identifier ses émotions et prendre le recul suffisant permettant d'adopter une posture professionnelle.

4.2 Conception, réalisation et évaluation du projet

- ◆ d'identifier un problème de départ ou une situation susceptible de déboucher sur un projet dans le cadre de l'accueil et de l'éducation du jeune enfant ;
- ◆ de concevoir un projet : définition, opérationnalisation des objectifs, planification des actions, communication, négociation, réalisation, évaluation en référence à divers objectifs opérationnels et stratégiques (éducatifs, collectifs...) ;
- ◆ de réaliser et mettre en place ce projet dans ses différentes étapes :
 - en planifiant les actions,
 - en définissant les rôles des acteurs,
 - en utilisant les méthodes et les techniques nécessaires au projet ;
- ◆ d'évaluer le projet par rapport :
 - aux objectifs opérationnels (atteinte des résultats obtenus), méthodes et techniques utilisées, satisfaction des parties prenantes,
 - aux objectifs stratégiques : enjeux et résultats sur l'environnement,
 - à sa cohérence avec le projet d'accueil.

4.3 Méthodologie des activités du jeune enfant

*à travers l'observation des jeunes enfants,
en tenant compte de leur âge, de leurs préférences et de leurs intérêts,
en tenant compte de la diversité des valeurs et des habitudes éducatives liées au milieu familial,
aux cultures ainsi qu'aux réalités socio-économiques des enfants accueillis, sans discrimination de genre,*

- ◆ d'aménager les espaces de vie intérieurs et extérieurs, de mettre à disposition des matériels et des objets, d'organiser des contextes d'actions variées et ajustées aux intérêts et compétences (expression, motricité...) du jeune enfant, d'adopter des postures relationnelles et professionnelles appropriées en vue de :
 - favoriser les interactions, les découvertes et l'exploration,
 - soutenir l'activité autonome et libre ainsi que l'épanouissement, dans un contexte suffisamment sécurisé ;

- ◆ de concevoir, d'expérimenter, d'évaluer et d'ajuster des activités créatives, ludiques ou d'éveil culturel telles que :
 - éveil musical,
 - conte, lecture,
 - expression artistique,
 - jeux,
 - ...

- ◆ d'illustrer, de soutenir le développement et l'accompagnement des activités du jeune enfant, en s'appuyant sur des approches méthodologiques favorisant la découverte, l'autonomie, l'expression et l'épanouissement ;
- ◆ d'évaluer les approches méthodologiques et les postures professionnelles en vue de proposer des adaptations, dans les limites de sa fonction, en se référant au projet d'accueil, en référence aux théories, concepts et méthodologies psychopédagogiques ;
- ◆ de s'initier à des activités créatives, corporelles et psychomotrices particulières rencontrées dans le cadre de besoins spécifiques et d'en préciser les apports ainsi que les limites par rapport à sa fonction d'accueil et d'éducation du jeune enfant.

4.4 Recherche appliquée

au départ de la formulation d'hypothèses de recherche élaborées à partir d'une situation interpellante rencontrée en stage ou en situation professionnelle, en exploitant les outils numériques adaptés,

- ◆ de délimiter clairement et précisément l'objectif de la recherche ;
- ◆ de présenter et d'utiliser un modèle d'analyse d'hypothèses ;
- ◆ de sélectionner une hypothèse et la reformuler si nécessaire ;
- ◆ d'identifier les données à mesurer afin de confirmer ou d'infirmer l'hypothèse ;
- ◆ de repérer l'utilité, les fonctions et les limites d'instruments de recueil des données telles qu'anamnèses, tests et statistiques ;
- ◆ de choisir des instruments de recueil de données (démarches d'observation, questionnaires, types d'entretiens, analyse de contenu...) adaptés à l'hypothèse retenue ;
- ◆ d'élaborer le compte-rendu des étapes de cette recherche dans le respect des conventions d'écriture des textes scientifiques, notamment en utilisant un système de référencement des sources.

5. CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

6. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Pour chacun des cours, il est recommandé de constituer des groupes qui ne dépassent pas 20 étudiants par groupe.

7. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

7.1. Dénomination des cours	<u>Classement des cours</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>
Méthodologie de l'analyse de l'accueil et éducation du jeune enfant	PP	L	24
Conception, réalisation et évaluation du projet	CT	F	28
Méthodologie des activités du jeune enfant	CT	F	24
Recherche appliquée	CT	F	20
7.2. Part d'autonomie		P	24
Total des périodes			120
ECTS			20